

# localnova' bdc

Bon de commande du portail de l'innovation positive  
au service des collectivités locales

Etape 1	
<p style="text-align: center;"><b>DONNEUR D'ORDRE</b></p> <p>Collectivité : Ville de ROYAN Adresse : 80 rue PONTAILLAC Ville et Code Postal : 17 205 ROYAN cedex Interlocuteur : M. GABILLAT Téléphone : 05 46 39 56 63</p>	<p style="text-align: center;"><b>PRESTATAIRE</b></p> <p>LOCALNOVA S.A.S. 10 Parc Club du Millénaire 1025 avenue Henri BECQUEREL 34 000 Montpellier RCS Montpellier 537 421 828 Tél : 09 72 29 39 33</p>

## PRESTATION DE GESTION DE DETTE – NOVASECURISATION : DC N°19/690

- Prestation de suivi pro-actif de votre dette au tarif global de 2 300 € HT

### Contenu de la Prestation :

La prestation comprend l'assistance et le suivi pro-actif de votre dette avec un objectif de diminution des charges financières par des propositions de réaménagement sur mesure selon les conditions de marchés et les objectifs de la commune, par l'analyse des propositions des banques afin d'optimiser la dette de la ville dans les meilleures conditions.

### Cette prestation comprend :

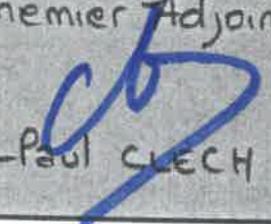
- La valorisation des emprunts
- Un rapport d'analyse,
- Le suivi des actions,
- L'aide à la décision.

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 17/2647 en date du 05 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

### Livraison et Règlement :

La livraison de la prestation interviendra selon les conditions convenues dans la lettre d'offres ou directement avec la Ville ou au plus tard dans un délai de 30 jours maximum à compter de la réception de la globalité des informations requises pour sa réalisation et notifiées par LOCALNOVA.

Un acompte de 40% sera demandé à la livraison du bon de commande et le règlement du solde à la fin de la mission.

Etape 2		
<p>Nom et qualité du signataire</p> <p>Pour le Maire et par délégation le Premier Adjoint</p>  <p>Jean-Paul CLECH</p> 	<p style="text-align: center;"><b>Cachet de la collectivité</b></p>	<p>Fait à : Royan</p> <p>Date : le jeudi 28 novembre 2019</p>

A adresser par courrier, Fax au 09.72.29.34.94 ou par mail à [bdc@localnova.fr](mailto:bdc@localnova.fr)